

CERTIFICATION D'ÉTALONNAGE

Rapport d'installation de réglage ou de réparation pour balances à véhicules

Propriétaire de l'instrument Municipalité Régionale de Comté de Bellechasse 100, Monseigneur Bilodeau St-Lazare-de-Bellechasse, Qc G0R 3J0			Emplacement de l'instrument M.R.C. BELLECHASSE 50, 1 ^e Rang Nord-Est Armagh, Qc G0R 1A0		
Manufacturier WEIGH-TRONIX WEIGH-TRONIX	Modèle ZM-305 BMS7511-100T	No de Série 193850675 02B00016612	Capacité 75,000 kg	Longueur plate-forme 75'	Nbr de section 4

ÉTAT DE LA BALANCE

Tests effectués en : <input type="checkbox"/> lb <input checked="" type="checkbox"/> kg		Sensibilité à zéro OK	Sensibilité à charge max. OK	Graduation minimale 10 kg	Afficheur à distance OK	Imprimante OK
Type et Condition de		Fondation OK	Système d'écoulement OK	Approches OK	Tolérance 1/2 HD	
Vérification préliminaire	>	20 470	20 470	20 440	—	
	<	—	20 450	20 430	20 430	
Vérification finale	>	20 420	20 420	20 430	—	
	<	—	20 420	20 430	20 440	

MESURES CANADA				TESTS AVEC POIDS ÉTALONS CERTIFIÉS			
Est-ce que la balance est en avis de non-conformité ou en saisie ?	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non	Poids du véhicule chargé	Étalons connus ajoutés	Poids du véhicule et des étalons	Erreur	
Est-ce que la balance est en tolérance à l'arrivée ?	<input checked="" type="radio"/> Oui	Non	Avant	8000	7990	-10	
Est-ce que la balance est en tolérance au départ ?	<input checked="" type="radio"/> Oui	Non	Après	8000	8000	Ø	
Avez-vous brisé les sceaux ou enlevé l'étiquette de saisie suite à des mesures correctives ?	Oui	<input checked="" type="radio"/> Non					
Registre Électronique	Calibration	Configuration					
Secteur d'activité obligatoire ? (inspection subséquente)	Oui	Non	Code Sceau	Fréquence (année)			
Date de la dernière inspection de l'instrument (année / mois / jour)							
Date de la prochaine inspection de l'instrument (année / mois / jour)							

Description des ajustements et commentaires

Ajustement des sections.
Calibration avec poids étalons.

Étalons Utilisés SeniET	Numéro du Certificat 1415808	Propriété de Awtix
----------------------------	---------------------------------	-----------------------

DÉCLARATION

Les poids étalons utilisés sont traçables aux standards nationaux du Conseil National de Recherche du Canada. (CNRC)

Technicien P.P. ISLA	Signature Pascal Beutia	Date 2025-04-16
Client	Signature [Signature]	Date



CERTIFICAT D'EXAMEN D'INSTRUMENT

2125553 - G.M.R. DE LA MRC BELLECHASSE
50, rang 1 Nord Est, Armagh, Québec, G0R 1A0
Guillaume Chabot - Chargé de projet
418-466-2495, gchabot@mrcbellechasse.qc.ca

PROTÉGÉ A

Numéro de certificat : 10613784

Date de l'examen : 2025-10-22

Instruments examinés									
Instrument	Type d'instrument	Numéro de série	Numéro de série secondaire	Capacité	Échelon	Type de produit	Tel que trouvé	Résultat	Date d'échéance du prochain examen
1	Ponts-bascules routiers - À tablier unique sans opérateur, non automatiques	01-090925	194159	65000,0 kg	10,0 kg			Vérifié	

Commentaires sur l'examen des instruments	
Instrument	Commentaires
1	COMPTEURS ÉVÉNEMENTS : CALIBRATION = 5, CONFIGURATION = 10

Certificat délivré par : MILIEM INC., (A0424),
A04240012 - Olivier Goulet
2415, rue Power, Drummondville, Québec, J2C 6Z5
819-471-5077

Il incombe au commerçant de s'assurer que son instrument mesure avec exactitude lorsqu'il est utilisé pour des transactions commerciales.

Les commerçants ayant des activités dans huit secteurs commerciaux (pétrolier au détail, alimentation au détail, grains et grandes cultures, foresterie, pétrolier aval, pêche et produits de la pêche, produits laitiers, exploitation minière) sont tenus de faire examiner leurs instruments à la date d'échéance du prochain examen inscrite sur le certificat ou avant cette date.

Si un instrument échoue à un examen (c.-à-d. le résultat d'examen est « saisie », « rejeté - erreur au détriment du consommateur » ou « avertissement - erreur au détriment du commerçant »), le certificat peut indiquer la date d'échéance du prochain examen à laquelle l'instrument doit être réexaminé et certifié pour redevenir conforme aux exigences législatives. L'utilisation d'un instrument après la date d'échéance du prochain examen constitue une infraction en vertu de la Loi sur les poids et mesures.

Pour plus d'information et pour obtenir la liste des fournisseurs de services autorisés qui peuvent effectuer un examen, veuillez consulter <https://ised-isde.canada.ca/app/mc/asp/srch/aspSearch.html?lang=fra> ou communiquer avec le bureau de Mesures Canada le plus près de chez vous.